



Livret d'Accueil

Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome

48 rue des pervenches
14670 TROARN

02.31.23.38.50

Horaires du secrétariat
Du lundi au vendredi
09h00 – 17h00

sasla@apaeicf.org

BIENVENUE CHEZ VOUS !

1



« L'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie a le plaisir de vous souhaiter la bienvenue chez vous. Les établissements et services de l'association sont pensés et conçus pour vous avec le savoir-faire et l'expertise de l'ensemble des professionnels de l'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie. Notre accompagnement est centré sur la qualité des prestations qui peuvent vous être proposées ainsi que vos choix et vos envies. Nous sommes à l'écoute de vos remarques et vos demandes pour élaborer avec vous et votre entourage votre projet d'accompagnement personnalisé. Ce livret d'accueil va vous permettre de découvrir les éléments principaux de l'organisation quotidienne ».

Vanessa Philippot
Directrice Générale

Edouard Lebourgeois
Directeur général adjoint

Présentation

Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome (SASLA)



Le service des résidences a été créé en 1990 et le service des appartements supervisés en 2000. En janvier 2017, les deux services ont fusionné pour former le Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome. Les différents logements sont situés sur les communes de Dives-sur-Mer, Dozulé et Troarn, dans le Calvados. Le S.A.S.L.A. est composé de 4 résidences de 13 logements privatifs et de logements extérieurs répartis dans notre secteur d'intervention.



Une équipe pluridisciplinaire est présente afin que je puisse bénéficier d'un accompagnement adapté à mes attentes et mes besoins.

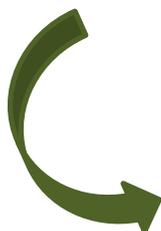


Les professionnels se rendent disponibles afin que je vive confortablement et sereinement.



Le S.A.S.L.A. accueille 80 usagers en situation de handicap

2



50 usagers
sur les
résidences

30 usagers
en logement
extérieur

1 accueil
pour les
stagiaires
(convention)

Mon logement

3

**MON APPARTEMENT EST UN ESPACE
PRIVÉ**



Mon espace privé

4

VIVRE



Je suis libre d'y apporter des effets personnels, du mobilier pour le décorer et l'aménager à mon goût.

RECEVOIR



Je reçois à ma convenance mon entourage en étant vigilant(e) à ne pas troubler mon voisinage. En résidence, je respecte les horaires préconisés.

SORTIR



Concernant mes sorties, j'en informe les professionnels. Si je ne peux pas sortir seul(e) de ma Résidence, je peux en échanger avec les professionnels, qui m'accompagnent pour organiser ma sortie, accompagné d'un professionnel, d'amis, ou de ma famille.

COMMUNIQUER



Je demande aux professionnels à bénéficier d'une communication spécifique si j'ai des difficultés pour lire, voir ou entendre.

RESPECTER



Je prends connaissance des règles de vie de la résidence. Je suis respectueux(se) de l'environnement, des personnes présentes au sein de la résidence et des intervenants professionnels qui m'accompagnent.

Je peux fumer uniquement dans les lieux prévus à cet effet, ils me sont précisés. Si j'ai besoin d'aide pour gérer mes cigarettes, je peux solliciter les professionnels.

Les Services

5

Le Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome (S.A.S.L.A.)



En fonction de mon autonomie quand je ne travaille pas, je peux réaliser mes repas au sein de mon logement ou bénéficier de repas livrés. Selon mon souhait, je peux manger à mon domicile ou partager mon repas sur le collectif.



Je peux participer au choix des menus lors des commissions menus pendant lesquelles je fais part de mes souhaits et de mes remarques.

Si je partage mon repas en collectivité, selon mes capacités, je peux être sollicité(e) pour participer aux tâches courantes et collectives, telles que la préparation du repas, le balayage, etc.

Les professionnels du prestataire de restauration et l'équipe éducative sont à mon écoute pour adapter mes repas à mes besoins en tenant compte de mes goûts et contraintes alimentaires.



6

Les Prestations

Plusieurs activités me sont proposées chaque jour, en dehors de mon temps de travail, afin d'avoir une vie sociale, faire de nouvelles rencontres et améliorer mon état de forme ou ma santé.

Les activités sont orientées pour favoriser l'inclusion en milieu ordinaire.

Je peux m'y inscrire lors des réunions « vie sociale » ou en sollicitant directement les professionnels.



Mes Journées sont organisées en fonction de mes besoins d'accompagnement et mes attentes ainsi que des activités auxquelles je souhaite participer en lien avec les objectifs que je me suis fixé(e) avec les professionnels qui m'accompagnent.



Pour les rendez-vous médicaux extérieurs, je peux m'y rendre seul(e), être accompagné(e) par les professionnels de ma Résidence, m'y rendre en ambulance ou encore être accompagné(e) par la personne de mon choix.

J'ai le libre choix de mon médecin traitant et des professionnels de santé qui assurent mon suivi médical. Je communique leurs coordonnées aux professionnels du S.A.S.L.A.

Pour mes traitements, je peux demander à l'éducateur ou à un(e) IDE libéral(e) de m'aider à la prise de mon traitement.

Mon courrier est adressé à l'adresse de la résidence SASLA ou de mon logement. Je peux le retirer à ma boîte aux lettres.



Je peux demander aux professionnels de m'accompagner dans la lecture de mon courrier et pour apporter une réponse au courrier qui m'est adressé.

Les Accompagnements

Les professionnels du S.A.S.L.A. mettent en place des outils adaptés à mes besoins ou des prestations extérieures pour m'aider dans mon quotidien.

Je peux être conseillé dans mon quotidien pour :



Mon
Hygiène



Mon
Alimentation



Mon
Budget



Mon
Appartement

On peut me conseiller sur ma vie sociale pour :



Mes
vacances



Mes loisirs



Mes relations avec
les autres

On peut me conseiller sur ma santé et me proposer des outils pour :

7



Mes rendez-vous

Mes Espaces de vie

Sur la résidence, en dehors de mon appartement, je dispose de plusieurs espaces de vie :



UNE
TERASSE ET
UN VASTE
JARDIN



UNE
CUISINE ET SALLE
À MANGER



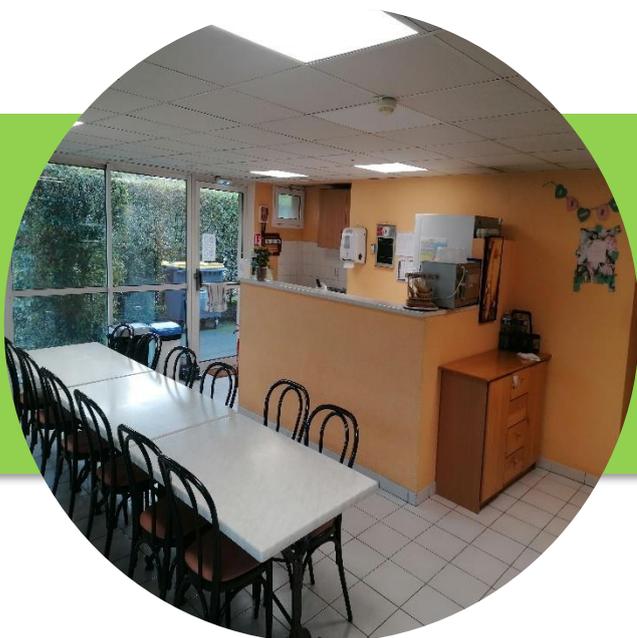
Mes Espaces de Vie

Le Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome (S.A.S.L.A.)



UNE
SALLE D'ACTIVITÉS ET
DE PROJECTION DE
FILMS

DES ESPACES DE VIE
COMMUNE



10

Les Valeurs...

... Avec lesquelles on m'accompagne

Les professionnels du S.A.S.L.A. s'appuient au quotidien sur les valeurs importantes suivantes :

- Le Respect mutuel,
- La Bienveillance,
- L'écoute,
- La considération pour mes choix,
- La vie en communauté

- Le droits et libertés garantis pour tout un chacun,
- L'acceptation des croyances, des cultures, des singularités...

Si je pense que ces valeurs ne sont pas respectées, je peux à tout moment en échanger avec l'équipe éducative, la Direction ou la Direction Générale.



Les professionnels

11



Les équipes qui m'accompagnent ont des compétences variées : accompagnement socio-éducatif, accompagnement à la santé, veille de nuit, hôtellerie, administration, animations, sport, maintenance.

Au quotidien, plusieurs professionnels sont présents à mes côtés.

Ils sont aides médico-psychologiques, accompagnant éducatif et social, technicien en économie sociale et familiale, intervenants ou surveillant de nuit et agent technique.

Ils sont supervisés par la Responsable d'Unité d'Invention Sociale, la Responsable hôtelière ainsi que la Direction.

Quand j'ai besoin de conseil en santé, je peux solliciter un infirmier ou un psychologue de la plateforme santé.



L'A.P.A.E.I. DE LA CÔTE FLEURIE

L.A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie est une Association à but non lucratif spécialisée dans la gestion et création d'établissements médico-sociaux et sanitaires. Créée en 1960, l'Association gère aujourd'hui 12 établissements et services répartis en 4 pôles : **Enfance, Travail, Habitat et Soins.**



L'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie est un acteur social et économique reconnu sur son territoire dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Depuis 64 ans, l'association avec 552 places financées, œuvre avec ses collaborateurs, auprès des personnes accompagnées, pour offrir un soutien socio-éducatif et médical adapté aux capacités et aspirations de chacun.

La politique de Bientraitance est un élément fondamental dans la construction de l'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie et dans la vision que ses salarié(e)s ont de leurs métiers.

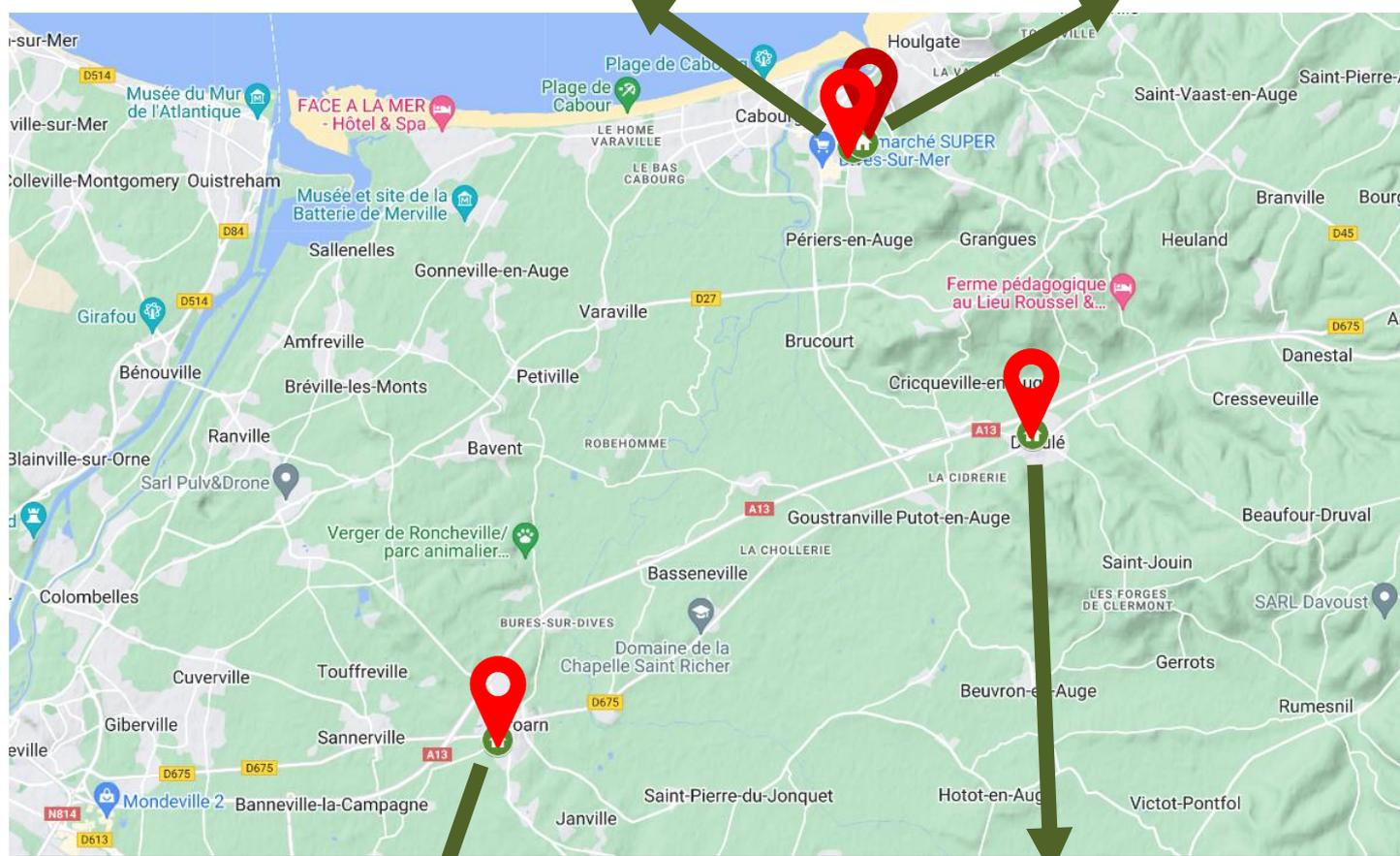
Afin de garantir un niveau de qualité optimal, l'Association est également dotée d'un système de contrôle qualité exigeant.

Le Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome

48 rue des pervenches
14670 TROARN

Résidence les
Téméraires
Rue Marcel Paul 14160
Dives-sur-Mer

Résidence la Dauphine
25 Allée des Coteaux
14160
Dives-sur-Mer



Résidence la Piéride
5 bis Place des Commandos
de Marine
14430 Dozulé

Résidence la Triade
Route d'Emiéville,
14670 Troarn

13

A.P.A.E.I. de le Côté Fleurie
(Siège social)
02.31.91.21.54
siege@apaeicf.org

M.D.P.H. du Calvados
0 800 10 05 22

**Numéro d'Appel National
contre la maltraitance**
39 77

C.A.F du Calvados
09.69.37.32.30

Mairie de Troarn
02.31.23.31.38

Mairie de Dozulé
02.31.79.21.34

Mairie de Dives-sur-Mer
02.31.28.12.50

**A.R.S (Agence Régionale de
Santé)
de Normandie**
02.32.18.32.18

**Conseil Départemental
du Calvados**
02.31.57.14.14

Vous avez accès à toute information ou document relatif à votre prise en charge. Pour connaître la marche à suivre, vous pouvez vous adresser à la Direction

14

Selon la législation et pour compléter ce livret d'accueil, une notice d'information relative à la désignation de la personne de confiance doit vous être remise.